

Informations tarifaires

BILLETS	TARIFS à l'unité	TARIFS 10 voyages
Zone 1 : Var et communes limitrophes	3 €*	21 €
Zone 2 : zone 1 + Cannes, Grasse et Gardanne	4 €	28 €
Zone 3 : zone 2 + Aix-en-Provence et Marseille	6 €	42 €
Zone 4 : zone 3 + aéroport de Nice	20 €	140 €

Billets 10 voyages utilisables par plusieurs personnes y compris pour un même voyage. La correspondance est gratuite dans un délai de 90 minutes après la validation dans le premier autocar (non valable pour un trajet retour).

* Tarif également applicable au Transport à la Demande (TAD).

Billet aller-retour dans la journée Var et communes limitrophes = 5 €
Non vendu dans les cars

ABONNEMENTS	TARIFS Mensuels	TARIFS Annuels
PASS'VAR Zone 1	48 €	480 €
PASS'LIB Zone 2	70 €	700 €
PASS'3 D Zone 3	100 €	1 000 €
PASS'Etudes - Zone 4 <i>Jeunes de moins de 26 ans</i>	24 €	240 €
PASS'Jeune - Zone 4 (Hors TAD) <i>Écoliers, collégiens et lycéens ayants droit</i>		120 €

Les abonnements des actifs peuvent être pris en charge à 50 % par les employeurs.

Points de vente

Gares Routières

À Toulon :

Boulevard Tessé
Tél. 04 94 24 60 00
Ouverture du lundi au samedi de 6 h à 19 h et le dimanche de 8 h 30 à 19 h.

À Draguignan :

Avenue Louis Blanc
Tél. 04 94 50 94 05
Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

À Saint-Raphaël :

100 rue Victor Hugo
Tél. 04 94 44 52 70
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45.
Les 2 dernières semaines de juin et les 2 premières semaines de septembre : du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45.
Juillet et août :
Tous les jours du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h.

À Lavandou :

Av. de Provence. Tél. 04 94 56 25 74
Ouverture 7 jours sur 7 de 9 h à 18 h du 1^{er} avril au 31 octobre 2015. Du lundi au samedi de 9 h à 17 h entre le 1^{er} novembre 2015 et le 31 mars 2016.

À Saint-Tropez :

5 quai Avancé. Av. Charles De Gaulle
Tél. 04 94 56 25 74
Ouverture 7 jours sur 7 de 8 h 30 à 19 h du 1^{er} avril au 31 octobre 2015. Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h entre le 1^{er} novembre 2015 et le 31 mars 2016.

À Pourrières :

Hôtel de ville. Tél. 04 98 05 11 70
Ouverture le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 le mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h le samedi de 9 h à 12 h.

Transporteurs

Société BREMOND
Rue du Liège
83490 LE MUY
Tél. 04 94 68 05 01

Société Autocars BLANC
22, avenue Dréo
83170 BRIGNOLES
Tél. 04 94 69 08 28

Société Les Lignes du Var Établissement Transvar
6922, avenue Maréchal De Lattre de Tassigny
83210 SOLLIÈS TOUCAS
Tél. 04 94 28 93 28

Société SUMA
845, route de Nice
83400 HYÈRES
Tél. 04 94 56 25 74

Zones varlib



Zones et abonnements Varlib :

Zone 1 : Var et communes limitrophes (PASS'Var)

Zone 2 : Zone 1 + Cannes, Grasse, Gardanne (PASS'Lib)

Zone 3 : Zone 2 + Aix-en-Provence, Marseille (PASS'3D)

Zone 4 : Zone 3 + aéroport de Nice (PASS'Etudes & PASS'Jeune)



○ Points de vente

Soyez prévoyants

Extraits du règlement départemental des transports disponible sur le site www.varlib.fr

Enfants

Les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte en possession d'un titre de transport, voyagent gratuitement (sous présentation d'une pièce d'identité justifiant la date de naissance). Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Animaux

Les chiens guides d'aveugles ou d'assistance sont admis et dispensés du port de la muselière (la présentation d'une carte spécifique ou d'invalidité peut être demandée). En dehors de ces cas spécifiques, seuls les animaux de moins de 6kg sont acceptés sur les lignes varlib ; ils doivent voyager sur les genoux de leurs propriétaires et dans des paniers fermés. Le transport de ces animaux est gratuit.

Bagages / Vélos

Sont admis gratuitement les paquets peu volumineux susceptibles d'être portés sur les genoux sans gêne pour les voisins. Les valises de taille supérieure à 50x50x50cm (max 2/personne), les poussettes pliantes ou les chariots à provisions doivent être placés dans les soutes. Le transport des vélos est interdit du 1^{er} juillet au 31 août. La surveillance des bagages est de la seule responsabilité de leurs propriétaires.

Achat de titres dans les cars

Pensez à préparer l'appoint avant de monter à bord.

varlib

Guide horaire

1001

La Verdrière
Vinson
Manosque

d'infos www.varlib.fr
Tél. 04 94 24 60 00

LE DÉPARTEMENT



Informations générales



Conformément aux dispositions du Code de la Route en vigueur depuis le 11 juillet 2003 :

"Tout passager doit porter une ceinture de sécurité dès lors que le siège qu'il occupe en est équipé".

varlib LE DÉPARTEMENT
www.var.fr

1001 – LA VERDIERE - MANOSQUE

Horaires à compter du 06 juillet 2016

Horaires permanents

Jours	LMMeJV Sa	LMMeJV Sa
Renvois		C
LA VERDIERE - Mairie	08:55	13:30
SAINT JULIEN - Esplanade du Foyer	09:05	13:40
GINASSERVIS - Le Cabridon	09:14	13:49
GINASSERVIS - Halte Routière Gasquet	09:15	13:50
VINON - Le Cours	09:25	14:05
MANOSQUE - Gare SNCF	09:50	14:25
MANOSQUE - Gare Routière	09:55	14:30

Jours	LMMeJV Sa	LMMeJV Sa	LMMeJV Sa
Renvois	C	DE	
MANOSQUE - Gare Routière	12:15	16:10	18:15
MANOSQUE - La Tannerie (Lycee Esclangon)		16:15	
MANOSQUE - Lycée des Iscles		16:20	
MANOSQUE - Gare SNCF	12:20	16:25	18:20
VINON - Collège Yves Montand		16:40	
VINON - Le Cours	12:35	16:55	18:35
GINASSERVIS - Halte Routière Gasquet	12:45	17:05	18:45
GINASSERVIS - Le Cabridon	12:46	17:06	18:46
SAINT JULIEN - Esplanade du Foyer	13:05	17:15	19:05
SAINT JULIEN - Lou Pardigaou		17:20	19:10
LA VERDIERE - Mairie	13:15	17:30	19:15

Renvois

C : correspondance de la ligne 1403 en provenance de St Maximin

D : desserte des établissements scolaires uniquement en période scolaire

E : correspondance pour Rians ligne 1123 en période scolaire

NOTA : Le transporteur ne pourra être tenu responsable des éventuels retards dus aux difficultés de circulation.

Il est conseillé aux clients de prendre leurs dispositions en cas de correspondance.

L Lundi non férié J Jeudi non férié
M Mardi non férié V Vendredi non férié
Me Mercredi non férié S Samedi non férié

Horaires assurés seulement pendant la période scolaire de la zone B

Jours	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV
LA VERDIERE - Mairie	06:40		
LA VERDIERE - Coopérative	06:45		
SAINT JULIEN - Esplanade du Foyer		06:50	
SAINT JULIEN - Jas des Hugous		06:55	
SAINT JULIEN - Route de Boisset		07:00	
SAINT JULIEN - Lou Pardigaou	06:50		
SAINT JULIEN - Les Bourdas	06:55		
GINASSERVIS - Le Cabridon	06:59		
GINASSERVIS - Halte Routière Gasquet	07:05		08:00
VINON - Le Cours			08:10
MANOSQUE - Ecole Internationale	07:25	07:25	08:30
MANOSQUE - Lycée des Iscles	07:30	07:30	08:40
MANOSQUE - Gare SNCF	07:35		08:50
MANOSQUE - Gare Routière	07:40	07:35	08:55
MANOSQUE - La Tannerie (Lycee Esclangon)	07:45	07:45	
MANOSQUE - Collège Giono	07:50	07:50	

Jours	Me	Me	LMJV	LMJV
MANOSQUE - Ecole Internationale	12:15		17:10	18:00
MANOSQUE - Lycée des Iscles	12:20		17:15	18:05
MANOSQUE - Gare Routière	12:25	12:10	17:20	18:10
MANOSQUE - La Tannerie (Lycee Esclangon)	12:30	12:15	17:25	18:15
MANOSQUE - Lycée des Iscles		12:25		
MANOSQUE - Gare SNCF				
MANOSQUE - Collège Giono	12:35		17:30	
VINON - Collège Yves Montand				
VINON - Le Cours	12:55	12:55	17:55	18:45
GINASSERVIS - Halte Routière Gasquet	13:05		18:05	
GINASSERVIS - Le Cabridon	13:06		18:06	
SAINT JULIEN - Route de Boisset		13:05		18:55
SAINT JULIEN - Jas des Hugous		13:10		19:00
SAINT JULIEN - Esplanade du Foyer	13:15	13:15	18:15	19:05
SAINT JULIEN - Lou Pardigaou	13:25		18:20	19:10
LA VERDIERE - Coopérative			18:25	19:15
LA VERDIERE - Mairie	13:30			